

<b>DEPARTEMENT</b> De l' AISNE
<b>ARRONDISSEMENT</b> SAINT-QUENTIN
<b>CANTON</b> de BOHAIN
<b>COMMUNE</b> De VENDHUILE

2024/3/18

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### Conseil Municipal du 23 mai 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 23 mai à 18h30, les Membres du conseil Municipal de la commune de VENDHUILE, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de VENDHUILE, sous la présidence de Xavier PASSET.

**Etaient présents :** Mr X.PASSET, Mr. E.FLAMANT, Mr F.FORTIN, Mme D.FURGEROT, Mr L.FOURNIER, Mme B.CARPENTIER, Mr H.DEPREZ Mr F.GACH, Mr T.FLEUREAU et Mme M.MIELCARECK

**Pouvoirs :** Mr D.LETEMPLE donne pouvoir à Mr L.FOURNIER ; Mme N.LEROY donne pouvoir à Mme D.FURGEROT ; Mr D.FENADES donne pouvoir à Mr F.FORTIN.

**Excusés :** Mme N.LEROY, Mr P.AUDIN, Mme M.FAXELLE, Mr D.LETEMPLE, Mr D.FERNANDES  
Mr F.FORTIN a été nommé secrétaire de séance

**Objet :** Ouverture d'un compte DFT

Mr Le Maire expose à son Conseil, le projet le projet d'ouvrir un compte DFT(Compte des dépôts de fonds).

L'ouverture d'un compte DFT offre les avantages suivants :

❖ Modernisation du fonctionnement de la régie.

Le régisseur dispose d'un accès direct et sécurisé, via l'application DFT-Net, à l'ensemble des opérations liées à la régie, en dépenses et en recettes, quel que soit le mode de paiements utilisé.

❖ En complément des moyens traditionnels de paiement (espèces, chèques), l'ouverture d'un compte DFT permet l'accès à un mode de règlement tel que le TPE.

Pour le régisseur, le compte DFT, lui accorde une autonomie de gestion.

L'ouverture d'un compte DFT suppose de modifier l'acte constitutif de la régie, et notamment le montant de l'encaisse qui doit désormais intégrer le solde du compte, d'autre part de signer un document d'ouverture de compte et de procuration.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de :

-d'autoriser l'ouverture d'un compte DFT pour la régie « Cantine, garderie, salle des fêtes »

-d'autoriser le Maire à signer les documents en rapport avec cette décision.



XAVIER PASSET

Xavier PASSET  
2024.06.04 08:01:56 +0200  
Ref:6581873-9854142-1-D  
Signature numérique  
le Maire